

Mercredi 14 Octobre 2020 - 19h00

			Coordonnées	Présent	Excusé	Absent
Monsieur	Bernard	ANXIONNAZ	07.86.03.54.64 anxiobax@hotmail.com	X		
Monsieur	Matthieu	BANCERON	06.48.30.54.67 matthieu.banceron@gmail.com			X
Monsieur	Roger	BATAILLE	06.13.54.77.33 mairie-ervy-le-chatel@wanadoo.fr	X		
Monsieur	Christian	COLLOT	06.71.17.55.59 christian.collot@neuf.fr	X		
Monsieur	Jérôme	COQUILLE	06.59.00.09.85 jerome.coquille@hotmail.fr	X		
Madame	Isabelle	DICKIE	06.11.03.91.26 laquarelle.ervy@gmail.com		X	
Monsieur	Daniel	HOUARD	06.77.25.74.04 d.houard@laposte.net	X		
Monsieur	Florent	HURPEAU	06.18.45.10.15 flo.hurpeau@free.fr	X		
Monsieur	Pierre	JACQUIET	06.22.13.69.59 pierre-jacquet@orange.fr	X		
Monsieur	Dominique	LHOMME	06.82.79.16.40 dominique.lhomme2@wanadoo.fr	X		
Monsieur	Patrice	NOSLEY	06.17.01.30.85 patrice.nosley@sfr.fr	X		

1. Définition du mode de fonctionnement de la commission

M. Roger BATAILLE, Président de la Commission Économie & Aménagement du territoire, indique qu'elle se réunira selon le rythme nécessaire à l'avancement des projets et actions de la commission.

Les coordonnées des membres de la commission seront précisées sur les comptes-rendus (voir ci-dessus).

2. Coordination avec le PETR

Il est rappelé que les compétences du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) s'articulent autour de 4 volets : économie, transition écologique, cadre de vie et culture.

Le PETR est un outil à disposition des communautés de communes le constituant (CCCVA et CC du Pays d'Othe dans notre cas), générateur de pistes de développement.

Lors du prochain comité syndical du PETR, seront mises en place les commissions suivantes :

- ✓ une par compétence obligatoire : économie, transition écologique, cadre de vie et culture,
- ✓ communication et animation,
- ✓ administration et finances.

3. Relations avec les acteurs économiques et accompagnement

M. Roger BATAILLE rappelle que des rencontres avec les entreprises du territoire ont déjà été organisées en 2018/2019 (1 à Chaource, 1 à ISECO à Saint-Phal, 1 à la Scierie Collignon à Ervy-le-Château et 1 à M-ELEC à Bernon). Toutefois, les petites entreprises ne sont pas mobilisées lors de ces rencontres.

Les partenaires et thématiques de réflexions possibles pour de prochaines rencontres :

- ✓ CEIA (Club de l'Écologie Industrielle de l'Aube)
 - développement d'une économie circulaire entre les acteurs économiques (les déchets des uns pouvant être une ressource pour les autres, ex : les palettes)
- ✓ CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Troyes et de l'Aube), Chambre d'agriculture et pôle emploi
 - mise en place de Forums Emplois
 - répondre aux marchés publics lancés par les collectivités (où trouver les marchés et comment y répondre).

La CCCVA s'attend à ce que les artisans locaux soient confrontés à partir de mars 2021 à une forte baisse de commandes due au contexte sanitaire. Afin de les accompagner, il est proposé de faire un recensement auprès des communes du PETR des projets de « petits travaux » pour l'année 2021 (ceux en dessous du seuil de la mise en concurrence obligatoire).

L'idée est en effet de créer une dynamique et de proposer des opportunités aux acteurs du territoire. Les travaux recensés seront ensuite mis en ligne sur les sites Internet respectifs de la CCPO et de la CCCVA.

Les deux CC pourraient également via leur page Facebook relayer les offres d'emplois des entreprises.

En complément de ces supports, un moyen de communication simple et efficace sera recherché au niveau du PETR.

4. Relations avec les partenaires économiques

La CCCVA a passé une convention avec la CCI pour bénéficier d'un contact privilégié et d'un diagnostic économique du territoire. Un sommaire pour cette étude a été proposé par la CCI : en attente de validation de la CCCVA.

Depuis la réunion : un sommaire a été proposé par la CCI. En attente de validation de la CCCVA.

La CCCVA fait partie du conseil d'administration de BSC (Business Sud Champagne). Cette structure accompagne les collectivités en valorisant les atouts de leurs territoires dans la prospection de projet, en les soutenant dans leurs actions de développement local, en appuyant les projets d'accueil de nouvelles activités économiques...

Un recensement sera réalisé auprès des communes du PETR pour définir le foncier bâti et non bâti disponibles pour des entreprises souhaitant s'agrandir ou s'installer sur le territoire.

5. Projet de développement du foncier de la CCCVA

*Cellule professionnelle de 1 800 m² de Bernon

Afin de favoriser l'arrivée d'un nouveau locataire, il est proposé de recalculer la valeur locative du site.

Rappel : la société M-ELEC était redevable d'un loyer mensuel de 6 341,28 € TTC (soit 3,52 € / m²).

*Friche industrielle de La Lame à Chaource

La société Monteverdi (couvreur) occupera 800 m² du bâtiment principal au 1^{er} décembre 2020 pour un loyer de 1 €/m²/mois. Le SDIS envisage de délocaliser la caserne de Chaource sur ce site. Une convention de partenariat a été signée avec le service Ingénierie du Département pour accompagner la CCCVA pour la réhabilitation du site (ce service est gratuit).

M. Florent HURPEAU précise que la commune de Chaource étudiera la réfection de la voirie d'accès ainsi que le rattachement du site à l'assainissement collectif.

*Parcelle de la Croix Baudriot à Ervy-le-Châtel

Il est nécessaire de réaliser une estimation du coût pour amener les réseaux et créer une voirie d'accès et de circulation sur la parcelle. Un 1^{er} devis d'étude a déjà été transmis par la SIABA (société d'aménagement immobilière de l'Aube). Au vu des montants conséquents du devis, M. Roger BATAILLE propose que la CCCVA mette à l'ordre du jour du projet conseil communautaire la signature d'une convention d'accompagnement par le service dédié du Département.

Il est rappelé par ailleurs qu'une étude avait été menée par la CC du Chaourçois pour la mise en place d'une Zone d'Aménagement Concertée au lieu-dit « Les Pâtures ». Les terrains concernés n'ont pas été acquis par la CCC (ils appartiennent à des exploitants agricoles).

Les membres de la commission s'entendent pour effectuer une visite de ces trois sites le 18 novembre 2020.

Rendez-vous est ainsi donné à chacun à 14h00 pour visiter la friche industrielle de La Lame à Chaource (ex-Meubles Robert), puis la cellule professionnelle de Bernon et enfin la parcelle de la Croix Baudriot à Ervy-le-Châtel.

Les membres de la commission se retrouveront ensuite au bureau de la CCCVA à Ervy-le-Chatel pour échanger.

6. Question diverse : dossier du Moulin Blanc

La CCCVA a reçu du GAL (Groupement d'action locale) une demande de subvention dans le cadre des fonds européens LEADER (principe : si la collectivité donne 1 €, l'Europe donne 4 €).

Le dossier concerne la réhabilitation du Moulin Blanc (moulin privé dans le hameau du même nom sur la commune d'Auxon) ainsi que l'aménagement de 2 granges en vue d'accueillir du public (mariages, séminaires, soirées, événements sportifs...) et de promouvoir le tourisme local. Les nouveaux propriétaires sollicitent la CCCVA pour une aide de 7 500 €.

L'enveloppe annuelle est de 25 000 €. Il reste à ce jour 6 668 € (le montant de l'enveloppe peut être modifié par délibération).

Le dossier complet est remis à chaque membre de la commission pour échanges ultérieurs.

La séance est levée à 20h40.